

VOTRE CPAM VOUS INFORME

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé



Une nouvelle relation avec les assurés

Les missions de l'Assurance Maladie vont au-delà du remboursement des soins, du paiement des indemnités journalières et de l'avance des frais médicaux. Avec la marque « **Mon parcours d'assuré** », votre Cpm vous aide aussi à mieux gérer votre santé et vous accompagne tout au long de votre vie, en s'appuyant sur des moments clés : l'arrivée d'un enfant, un déménagement, l'invalidité, la perte d'un proche... Pour toutes ces situations, la Cpm de la Loire-Atlantique a développé des offres d'accompagnement personnalisées.

Etre acteur de votre santé

Votre relation avec l'Assurance Maladie a ainsi évolué : vous devenez acteur de votre santé et notre posture d'assureur solidaire en santé se confirme. La marque « **Mon parcours d'assuré** » est le gage de cette nouvelle relation. Elle regroupe un ensemble de services, disponibles sur notre site internet www.ameli.fr, pour simplifier nos échanges et vous faciliter l'accès à des données essentielles :

- **ameli-direct.fr**, pour trouver toute l'information santé sur les maladies courantes, validée par les autorités médicales,
- **ameli-sante.fr**, pour connaître les adresses et tarifs des professionnels de santé que vous souhaitez consulter,
- **mon compte ameli**, pour suivre vos remboursements, télécharger vos attestations de droits, échanger par courriel avec votre Cpm, commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), profiter de votre espace prévention personnalisé...

Connectez-vous également sur ameli.fr pour connaître vos droits et démarches, télécharger des formulaires... Un espace dédié « Votre Caisse » vous permet également d'accéder directement à l'actualité de votre Cpm.

Article adressé le 31 octobre 2012